

Vous avez un nouveau message du SNUP

**Illiko Textos**

Février 2019\_1

Vous avez un nouveau message du SNUP

## Prime « Gilets jaunes » à l'Établissement public...au rabais

Le SNUP a été la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à demander le versement d'une prime de 1 000 € à l'ensemble du personnel, et ce dès le lendemain de l'intervention télévisée du Président de la République en date du 10 décembre 2018.

**La direction de l'EP a exclu la négociation du versement d'une prime à tous les collaborateurs, malgré notre insistance, et a ouvert le champ des négociations sur le versement d'une prime exceptionnelle au bénéfice des personnels de l'EP dont la rémunération est la moins élevée.** Pour votre information, la CDC n'est pas dans le champ de la loi « Gilets jaunes », celle-ci ne s'appliquant pas aux personnels de la fonction publique.

Dans cette négociation, **le SNUP s'est battu jusqu'au bout et il a obtenu, dans un accord à signer, le versement d'une prime exceptionnelle** au premier trimestre 2019 avec les conditions suivantes :

- Une prime de 1000 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est inférieure ou égale à 1,5 fois le SMIC ;
- Une prime de 500 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est supérieure à 1,5 fois le SMIC et inférieure ou égale à 2,25 fois le SMIC ;
- Une prime de 250 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est supérieure à 2,25 fois le SMIC et inférieure ou égale à 3 fois le SMIC.

Au final, plus de 3 000 collaborateurs sont concernés par le versement de cette prime exceptionnelle, y compris les personnes recrutées en apprentissage ou en contrat d'insertion.

***Engagé au quotidien, le SNUP est un syndicat responsable, il défend les plus vulnérables...  
Et il saura prendre ses responsabilités le moment venu...***



Vous avez un nouveau message du SNUP

**Illiko Textos**

Février 2019\_1

Vous avez un nouveau message du SNUP

## Plan de départs volontaires, c'est parti...

La direction a ouvert le 18 janvier la négociation relative aux dispositifs d'aide aux départs volontaires au sein de la CDC.

Rappelez-vous, le SNUP n'a pas signé l'accord-cadre et que lit-on dans la presse :

**Les Echos, le 29 janvier** : « La Caisse de dépôts brise un tabou sur le front social. L'institution a amorcé des négociations sur les modalités de futures ruptures conventionnelles collectives. C'est une première pour l'Etablissement public. »

**L'AGEFI titre le 28 janvier** : « La Caisse des dépôts prépare son plan de départs volontaires » et elle indique « La discussion s'inscrit dans la droite ligne de l'accord-cadre sur l'emploi pour la période 2019-2021 dans l'établissement public (hors filiales, donc) et qui a été signé par 4 organisations syndicales sur 5, **seul le SNUP s'y étant opposé**. Or, pour la première fois, le nouvel accord ne garantit plus une stabilité des effectifs, évalués à 5.550 personnels permanents à fin 2018. « Il y aura davantage de départs que d'embauches sur la période 2019-2021 », admettait, fin octobre, Paul Peny, le DRH du groupe, dans un entretien à l'agence AEF. »

**Le combat du SNUP c'est la défense de l'Etablissement public et de ses personnels** et la direction nous réunit pour négocier 2 accords de départs volontaires en nous indiquant que la signature des deux sera indissociable (vive le dialogue social dans la maison !!!) :

- Une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) possible pour certaines personnes sur une durée d'un an alors que le statut de la fonction publique l'interdit pour ses fonctionnaires ;
- Une Cessation Anticipée d'Activité (CAA) pour les personnels en fin de carrière.

Au SNUP, on est contre l'idée de négocier un plan social dans une maison qui fait 1,9 Md€ de résultats, on préfère négocier des mesures pour que les personnes restent en poste...mais on veut bien trouver des solutions pour aider les plus anciens à anticiper leur départ tout en recrutant des jeunes.

**Engagé au quotidien, le SNUP se battra pour obtenir une CAA digne de ce nom...**

**Mais il refuse le principe d'une Rupture Conventionnelle Collective pour les fonctionnaires**



Vous avez un nouveau message du SNUP

Vous avez un nouveau message du SNUP

## Pérennisation des Contractuels de Droit Public

N'en déplaise à certains, le SNUP était bien autour de la table pour négocier la pérennisation des Contractuels de Droit Public (CDP).

Ainsi, **71 personnes**, justifiant d'une durée d'ancienneté cumulée de 2 ou 3 ans minimum selon la nature du contrat, **vont se voir proposer un contrat de CDI de droit privé ou un contrat de CDI de droit public.**

*Réduire l'emploi précaire à l'Etablissement public, c'est aussi notre combat...*

## Mise en place de la PVO « des pauvres » à la CDC

Pas une négociation, mais **une concertation avec la direction...en présence du SNUP.**

La CDC met en place une Part Variable sur Objectif Collectif (PVOC) de 2% en 2020 et 3% en 2021 pour l'ensemble des personnels ne percevant pas la Part Variable sur Objectifs Individuels (PVOI), dont le taux est compris entre 4 et 15% (hors cadres dirigeants)...**cherchez l'erreur, peut-on se réjouir de l'octroi d'une PVOC à taux faible s'adressant en majorité à ceux qui ont les rémunérations les moins élevées ?**

*Un conseil :* assurez vous d'avoir un objectif collectif lors de votre Entretien Professionnel Annuel (EPA) si vous voulez être éligible à cette PVOC en 2019 et bénéficiaire en 2020...et attention, le montant de 2% est un maximum, il faudra le multiplier par le taux d'atteinte de l'objectif qui est compris entre 0% et 100%...Oui, vous avez bien compris, votre manager peut vous attribuer une prime de 0 €, elle est pas belle la vie !!!

***Au SNUP, on est POUR une véritable augmentation des salaires et des traitements qui sont gelés, alors qu'on annonce déjà que les produits de consommation courante vont augmenter de 7% en 2019 ! Alors, pour les primes, bien sûr on les prend, mais le vecteur de l'intéressement est alors bien plus juste et bien meilleur pour les personnels (objectifs collectifs existants et défiscalisation possible).***



*Vous avez un nouveau message du SNUP*

**Illiko Textos**

Février 2019\_1

*Vous avez un nouveau message du SNUP*

L'Etablissement  
Public CDC  
j'y tiens !

**Et pour nous en 2019, le combat continue...**

***Pour défendre l'Etablissement public, rejoignez-nous...***